

HORIZON *2020*

LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE

Programme transversal Science avec et pour la Société



Sommaire



1. L'Amcsti
2. Science avec et pour la Société : une thématique transversale d'Horizon 2020
3. Science avec et pour la Société : un programme de travail spécifique
4. Autres opportunités européennes



L'Amcsti

1.1 Historique et mission

Association des musées et centre pour le développement de la culture scientifique technique et industrielle

- créée en 1982
- fédère la diversité des acteurs de la CSTI
- espace de discussions et d'échanges des familles de la CSTI
- missions : partager, échanger, mutualiser, accompagner, valoriser

- 200 adhérents sur tout le territoire : Musées techniques, muséums, Centre de Sciences, CCSTI, association d'animation scientifique, collectivités, universités, organismes de recherche

1.2 Actions

- **Congrès** : du 6 au 8 juillet 2016 à Nantes sur la thématique Science en partage 2.0 (conférences, ateliers, visites)
www.congres-amcsti.fr
- **Prix Diderot** : récompensent des initiatives de CSTI et une personnalité ayant oeuvré pour son développement
www.congres-amcsti.fr, rubrique Diderot
- **Bulletin** : panorama des actions, des réflexions, des recherches de la CSTI
www.bulletin-amcsti.fr
- **PCN Horizon 2020** : Accompagnement sur le programme Science avec et pour la Société
www.horizon2020.gouv.fr



Science avec et pour la Société : une thématique transversale d'Horizon 2020

2.1 Architecture du programme



2.2 Appels

Pour chaque thématique :

- 1 programme de travail bi-annuel (actuellement 2016-2017)
- le programme de travail contient la liste et le descriptif de chaque appel qui sera ouvert sur cette période

2.3 Transversalité

La notion Science avec et pour la Société est une des thématiques transversales d'Horizon 2020 (au même titre que la question du genre par exemple)

- peut donc s'intégrer dans n'importe quel projet de recherche

Objectif :

- contribuer au rapprochement science et société
- recruter les meilleurs talents pour la science
- rendre compatible excellence scientifique et responsabilité sociale



3

Science avec et pour la Société : un programme de travail spécifique

3.1 Evolution du programme

Science avec et pour la Société a aussi son propre programme de travail bisannuel et publie donc ses propres appels à projet

- PCRDT 6 : Science et société (80 millions)
- PCRDT 7 : Science dans la société (330 millions)
- Horizon 2020 : Science avec et pour la société (462 millions)

3.2 Définition de la RRI (1/3)

Cette notion de Recherche et d'Innovation Responsables (RRI) implique la collaboration des acteurs sociétaux tout au long des processus de recherche et d'innovation dans le but de faire concorder au mieux ces processus et leurs résultats avec les valeurs, les besoins et les attentes de la société.

3.2 Définition de la RRI (2/3)

Cette notion de RRI rassemble différents aspects de la relation entre science, innovation et société et repose sur cinq piliers :

- engagement du public
- éducation aux sciences
- égalité de genre
- éthique
- open science (open access)

3.2 Définition de la RRI (3/3)

- En termes de nationalités
- En termes de structures
 - organismes de recherche
 - organismes d'enseignement supérieur
 - entreprises
 - organisations de la société civile (association, ONG...)
 - musées, muséums, centres de sciences...
 - décideurs politiques, autorités publiques...

3.3 Objectifs du concept

Seule une collaboration active entre la science et la société peut :

- conduire à une science plus responsable
- permettre l'élaboration de politiques et de choix technologiques mieux acceptés des citoyens.

—> conduire au changement dans les pratiques et les usages

3.4 Emergence et développement du concept (1/2)

Un des objectifs de la Commission européenne au cours du 7ème PCRDT (2007-2013) était de développer un concept permettant de concilier les citoyens européens et les acteurs de la recherche et de l'innovation

—> base de la RRI

3.4 Emergence et développement du concept (2/2)

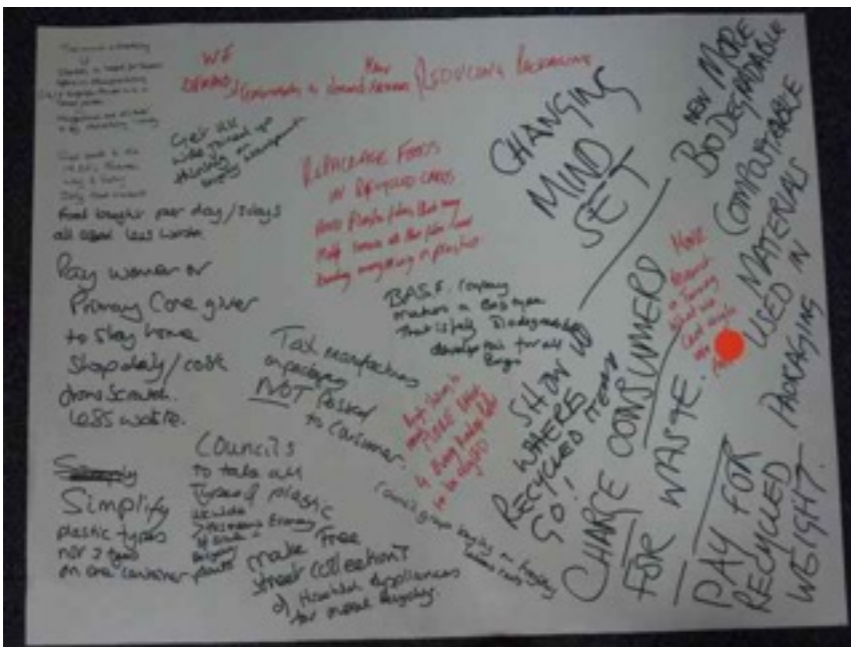
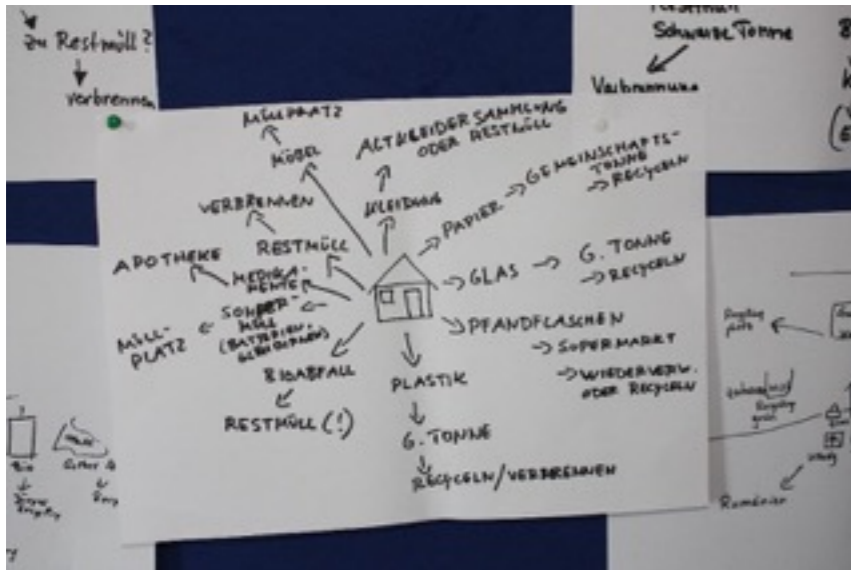
- création d'un advisory group, groupe d'experts chargé de donner du contenu à ce concept
- financement de projets RRI, notamment RRITools & VOICES
- conférence puis déclaration de Rome sur la RRI en Novembre 2014 : point de départ du nouveau programme de travail

3.5 Exemples de projets financés (1/2)

VOICES (Visions, Opinions, et Idées des Citoyens européens sur la Science)

- consultation de 1000 citoyens dans 27 pays partenaires sur le défis des déchets urbains à travers des focus groups.

- Obj : faire remonter les propositions des citoyens pour permettre de définir les futures orientations européennes, formuler des recommandations pour le futur programme énergie 2014-2020.



3.5 Exemple de projets financés Exemples de projets financés (2/2)

SEA FOR SOCIETY

- consultation de 350 citoyens et 350 parties prenantes (chercheurs, acteurs économiques, représentants de la société civile et décideurs politiques) dans 9 pays sur de grands thèmes essentiels autour des enjeux liés à l'océan (énergie, santé, aménagement du territoire, tourisme et loisirs, transport et alimentation).



- utilisation durable des ressources de la mer
- comprendre ce que la mer nous offre comme opportunité pour répondre aux enjeux de développement durable
- mise en place d'un groupe d'expert chargé d'affiner le concept de « Blue Society »

3.6 Dates clés & budget

	2016	2017
<i>Ouverture des appels</i>	<i>13 avril</i>	<i>12 avril</i>
<i>Clôture des appels</i>	<i>8 septembre</i>	<i>7 septembre</i>
<i>Budget prévisionnel</i>	<i>54,72 millions dont 43,87 pour appels</i>	<i>59,30 millions dont 54,40 pour appels</i>

3.7 Appels ciblés

Institutional Change to Support Responsible Research and Innovation in Research Performing and Funding Organisations (partie 1)

- SwafS-01-2016 : Participatory research and innovation via Science Shops (RIA/3M)

Strengthening the Science with and for Society Knowledge-Base (partie 3)

- SwafS-13-2017 : Integrating Society in Science and Innovation - An approach to co-creation (RIA/3,9M)

Developing Inclusive, Anticipatory Governance for Research & Innovation (partie 4)

- SwafS-15-2016 : Open Schooling and collaboration on science education (CSA/3M)

3.8 Déposer un projet Horizon 2020

- se rendre sur le portail du participant
- lire les programme de travail et vérifier les dates d'ouverture et clôture
- identifier un appel
- contacter le PCN
- trouver des partenaires
- créer votre compte sur le portail pour obtenir un code PIC : identifiant de la structure nécessaire pour déposer
- rédiger la proposition avec vos partenaires
- soumettre dans les temps

3.9 Evaluation

- base de donnée de la Commission européenne où il est possible de s'inscrire pour devenir expert. La CE est d'ailleurs en pleine campagne de recrutement
- A la clôture les évaluateurs sont choisis dans la base en fonction de leur domaine d'expertise. Chaque expert évalue plusieurs projets et un projet est évalué par plusieurs experts
- propositions notés sur 15 : 3 critères sur 5 points (avoir au moins 3 à chaque critère pour être classé)
- règles : 8 mois max entre le dépôt de de la proposition et la signature de la convention de subvention

Liens utiles



- Site Horizon 2020 MENESR
www.horizon2020.gouv.fr/pid29778/science-avec-et-pour-la-societe.html
- Site Science avec et pour la société de la CE :
<http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/h2020-section/science-and-society>
- RRI :
<http://ec.europa.eu/research/swafs/index.cfm?pg=about>



Autres opportunités européennes

4.1 LIFE

- Secteur : environnement, climat
- Budget : 3,45 milliards d'euros.
- Objectif : promouvoir & financer des projets innovants, pilotes, faisant appel aux meilleures pratiques ou d'information et de sensibilisation
- Appels : publication d'un appel par an, 2ème semestre
- Gestion : UE
- Cofinancement à 60% (exception : 75% pour certains projets nature)
- Contact : MEDDE

4.1 LIFE

- Structure : 2 sous-prog > domaines prioritaires > priorité thématiques
 - Environnement
 - Environnement et utilisation rationnelle des ressources : eau, déchets ...
 - Nature et biodiversité : habitat naturel, flore sauvage, oiseaux sauvages ...
 - Gouvernance environnementale et information : campagnes d'information, de communication et de sensibilisation
 - Action pour le climat
 - atténuation du changement climatique
 - adaptation au changement climatique
 - gouvernance et information en matière de climat

4.2 EUROPE CREATIVE

- Secteur : Culture, média, recherche, industries créatives, commerce
- Budget : 1,46 milliard d'euros
- Objectif : préserver et défendre la diversité culturelle et linguistique de l'Europe et à renforcer la compétitivité des secteurs de la culture et de la création
- Appels : ouverture et clôture variables en fonction des appels
- Gestion : UE / Agence spécifique
- Cofinancement : Max 60%, mais diffère en fonction des appels
- Contact : Bureau Europe Créative

4.2 EUROPE CREATIVE

- Structure : 3 volets

- Culture

- coopération transfrontalière entre les organisations culturelles et créatives
 - réseaux européens
 - plateformes européennes d'opérateurs culturels
 - traduction littéraire européenne.

- Media

- renforcement des capacités / formation des professionnels de l'audiovisuel
 - conception d'œuvres de fiction, de documentaires, de films d'animation et de jeux vidéo
 - formation/renforcement des compétences des opérateurs du secteur de l'audiovisuel
 - festivals de films qui promeuvent les films européens
 - coproduction internationale de films
 - l'élargissement de l'audience

- Instrument financier transversal

4.3 FEDER

- Secteur : développement local, énergie, environnement, industrie, innovation, culture
- Budget : 314 milliards d'euros
- Objectif : favoriser le développement harmonieux, équilibré et durable de l'Union européenne en réduisant les écarts de développement entre les régions
- Appels : Pas d'appels européens mais Programmes opérationnels dans chaque région → dossiers de soumission à retirer auprès de l'autorité des gestion
- Gestion : Région (FEDER classique) ou secrétariat commun (Interreg)
- Cofinancement : 80% = régions les moins développées, 60% = régions en transition, 50% dans les régions les plus développées
- Contact : Conseil régional

4.3 FEDER

OT1	Recherche, développement, innovation
OT2	Technologies de l'information et de la communication
OT3	Compétitivité des petites et moyennes entreprises
OT4	Transition vers une économie à faibles émissions de carbone (dont mobilité urbaine)
OT5	Adaptation au changement climatique et prévention des risques
OT6	Protection et préservation de l'environnement et du patrimoine
OT7	Infrastructures de transports (hors mobilité urbaine)
OT8	Emploi
OT9	Inclusion sociale
OT10	Education et formation professionnelle
OT11	Capacité administrative

4.3 FEDER

Chiffres clés 2014-2020

Pour la période 2014-2020 la Région Provence–Alpes–Côte d’Azur gère près de 950 M€ de fonds européens pour trois fonds :

284 millions d’euros pour le Programme Opérationnel Régional FEDER

149 millions d’euros pour le Programme Opérationnel Régional FSE

476 millions d’euros pour le Programme de Développement Rural Régional (FEADER)

34 millions d’euros pour le Programme Interrégional du Massif des Alpes (POIA-FEDER)

Enveloppe budgétaire du Programme Opérationnel Régional FEDER-FSE 2014-2020 :

101 million d'euros : Recherche Innovation PME (axe 1)

43 millions d'euros : Technologies de l’Information et de la Communication (axe 2)

111 millions d'euros : Transition énergétique Valorisation durable des ressources (axe 3)

19 millions d'euros : Inclusion sociale par l’emploi (axe 4)

144 millions d'euros : Formation (axe 5)

4.4 ERASMUS+

- Secteur : jeunesse, éducation, formation, emploi
- Budget : 14,7 milliards d'euros
- Objectif : promouvoir les échanges, le développement des systèmes éducatifs et de formation et le travail des jeunes
- Appels : 1 appel annuel pour chaque action, publié en début d'année
- Gestion : Agences nationales
- Cofinancement : 100%
- Contact : Agence Erasmus+ Education Formation (Bordeaux) & Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport (Paris) en fonction de la thématique dans laquelle s'inscrit le projet

4.4 ERASMUS+

- Structure : 3 actions clés + 2 sous-programmes
 - Action clé 1 : les mobilités individuelles
 - diversité de situations d'apprentissage
 - rencontre et échanges de pratiques entre acteurs,
 - soutien à une innovation large et ouverte
 - Action clé 2 : la coopération en éducation et formation
 - renforcement des capacités
 - alliances de la connaissance
 - partenariats stratégiques
 - Action clé 3 : le soutien à la réforme des politiques publiques.
 - les connaissances dans le domaine de l'éducation, la formation et la jeunesse
 - les initiatives en matière d'innovation stratégique
 - la coopération avec les organisations internationales
 - le dialogue avec les parties prenantes et la promotion du programme et des politiques
- Action "Jean Monnet" : recherche sur l'intégration de l'UE
- Sous-programme Sport

CONTACTS

Didier Michel
didier.michel@amcsti.fr

Anne-Sophie Gallou
anne-sophie.gallou@amcsti.fr

